

La crise des déchets, dans laquelle l'île s'est à nouveau enlisée, a fait ressurgir l'inlassable débat autour du traitement thermique. Une solution "stratégique" selon la Principauté, qui l'a adoptée en centre-ville depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

**D**e l'extérieur, difficile à première vue de deviner que cet immeuble de douze étages du centre-ville de Monaco abrite une usine d'incinération des déchets. Aucun bruit particulier, aucune odeur gênante n'émane du bâtiment tout en hauteur situé au cœur du quartier de Fontvieille, non loin du stade Louis-II.

Aucune cheminée visible non plus, ni de panache de fumée, un procédé de réchauffement des gaz ayant été installé pour éviter l'émission d'un nuage blanc de vapeur d'eau.

"Un artifice purement esthétique", souligne Alexandre Morin, qui ouvre volontiers les portes du centre de traitement et de valorisation des déchets de la Principauté.

Aux côtés de Laurence Marty, chef de section de la direction de l'aménagement du gouvernement princier, le directeur assure jouer la carte de la "transparence".

Face aux interrogations sur le fonctionnement de l'installation, sur son impact sanitaire et environnemental, le discours est bien rodé. Étayé, aussi, par de solides arguments et une connaissance "historique" de la problématique des déchets.

Photographies d'époque et schémas détaillés à l'appui, le directeur retrace en effet les différentes évolutions et la modernisation connues par l'usine depuis sa création, en 1898. "Monaco a été pionnier au plan européen pour le traitement thermique, qui a dès l'origine été intégré à la ville, explique-t-il. Le bâtiment actuel - la troisième unité construite - est en fonctionnement depuis 1980, avec des mises en conformité régulières de manière à respecter les normes européennes."



Seuls ces sacs renfermant des déchets semblent signaler la présence de l'usine, en plein cœur de Monaco. / PHOTOS J.-S. GINO-ANTOMARCHI

Des normes affichées jusque dans la salle de commandes de l'usine, véritable tour de contrôle d'où les employés surveillent jour et nuit sur les écrans les données émises par les capteurs.

"L'usine ne dort jamais et les procédures de sécurité sont très strictes, souligne le directeur. La vue générale du réseau permet de s'assurer en temps réel de la stabilité de la production et de veiller à ce que les courbes d'émissions de polluants demeurent les plus basses possible."

Parmi les rejets inhérents à la combustion des déchets, les oxydes d'azote (NOx), dioxydes de soufre, dioxines et furanes sont particulièrement contrôlés. "Depuis deux ans, nous avons même mis en place un contrôle des quantités de CO2 en sortie de cheminée, alors que ce n'est

pas obligatoire", rassure Laurence Marty, qui insiste sur "la forte préoccupation écologiste du prince Albert".

"Il y a souvent des a priori négatifs ou des craintes vis-à-vis du procédé thermique mais les fumées sont tellement traitées qu'elles sont, au final, moins polluantes qu'un pot d'échappement de voiture", appuie Jean-Michel Rossi, contrôleur d'Etat - l'équivalent local de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) - qui assure une surveillance du site en continu.

Une conviction d'autant plus justifiée, selon les exploitants de l'usine d'incinération, que cette dernière s'inscrit dans une véritable "stratégie" de valorisation énergétique menée à l'échelle du quartier de Fontvieille.

### "L'enfouissement est une aberration"

Les quelque 50 000 tonnes de déchets incinérés chaque année permettent en effet d'alimenter en chauffage, en climatisation et en éclairage environ 5 000 équivalents habitants. Soit 11,3 GWh d'énergie électrique produite et 34,7 GWh d'énergie thermique valorisée en 2017.

"L'énergie de la combustion est valorisée sous forme d'électricité via un turbo alternateur et sous forme d'eau glacée ou d'eau chaude dans la centrale thermo-frigorifique voisine", précise Alexandre Morin, qui insiste sur la notion d'"écoquartier": "Le four de l'usine permet aussi de détruire les boues de la station d'épuration des eaux voisines." Un élément de

contexte supplémentaire qui, en réalité, est loin d'être anodin. Habitué à être questionné sur les enjeux de l'incinération, le directeur de l'usine n'ignore pas, en effet, la situation de la Corse, enlisée dans une crise des déchets qui semble, pour l'heure, inextricable.

Durant la campagne des dernières élections territoriales, Alexandre Morin révèle d'ailleurs avoir été "approché" par plusieurs candidats.

Auxquels il n'a toutefois pas dressé un tableau idyllique de l'incinération, procédé au coût par ailleurs conséquent - soit 130 millions d'euros pour une usine urbaine.

"Le choix particulier qui a été fait par Monaco n'est pas forcément transposable ailleurs, précise-t-il. La valorisation thermique n'a de

# 150

En moyenne, le nombre de tonnes de déchets traitées chaque jour par l'usine monégasque, soit 50 000 tonnes annuelles. Sur ce total, 16 500 tonnes proviennent de France, traitement qui prendra fin dès l'année prochaine.

# 15

**LES CHIFFRES**

Le nombre d'étapes nécessaires au traitement thermique des déchets (ménagers à 70%), de leur entrée dans l'usine à l'élimination des gaz dans l'atmosphère, en passant par la combustion dans un four à 1 000°C, la récupération des cendres dans des électrofiltres et l'extraction des mâchefers.

sens qu'en mode urbain, tandis qu'il faut aussi prendre en compte le traitement des résidus ultimes, les mâchefers, que nous envoyons en Italie. En Corse, sur la base d'un état des lieux complet, il pourrait s'agir d'assurer une pluralité et une proximité des solutions. Il faudrait ainsi combiner diverses options, dont le tri et le recyclage, en fonction de la géographie, de la quantité et de la nature des déchets produits. Ce qui est certain, c'est que l'enfouissement est une aberration. C'est la dernière chose à faire car la pollution est insidieuse."

Un constat distancé, propre à enrichir un débat plus que jamais crucial.

**LAURE FILIPPI**